

Monsieur le Président du Comité
Exécutif de l'A.G.E.U.N.R.
B.P. 117 BUTARE

Litige A.G.E.U.N.R. - Orchestre
ABAMARARUNGU.

Monsieur,

Je me réfère à la soirée dansante organisée à l'occasion du 16ème anniversaire de l'AGEUNR, pour regretter que vous n'avez pas respecté l'accord intervenu entre vous en ce qui concerne les ~~fraie~~ frais d'orchestre qui a animé la soirée.

En effet, il était convenu que cet orchestre serait rémunéré sur les recettes de la soirée. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports ne devait intervenir qu'au cas où ces recettes seraient insuffisantes, eu égard à l'ensemble des frais exposés par votre Association. Vous devriez alors m'exposer le problème avec preuve à l'appui.

Je constate avec regret que vous avez fait fi de cette convention et vous vous êtes contenté de renvoyer l'orchestre qui, pourtant, d'après le rapport qui m'est parvenu, avait fait correctement son devoir. Pour ne pas le frustrer et ne pas engager avec vous des discussions sans issue, j'ai accepté de le rémunérer entièrement.

Toutefois, je dois vous signaler qu'à cause de cette attitude, le Ministère n'interviendra plus pour vous soutenir dans ce genre d'activité.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
GATABAZI Félicitien.-

C.P.I. à:

- Monsieur le Recteur de
l'U.N.R.
BUTARE.-

Kigali, le 22/7/81

REPUBLIQUE RWANDAISE
OFFICE RWANDAIS DU TOURISME
ET DES PARCS NATIONAUX
B.P.905 K I G A L I .

BK Compte N° 4404/CO

FACTURE N° 227/81

Service : Etablissements CAFE IMPALA
M MISE EN PORT
Doit à CAFE IMPALA

Pour livraison de ce qui suit en date du 22/7/81

Date	N°	Quantité	Libellé	P.U	P. TOTAL
22/7/81	1	40 pièces	Poulets	350	14.000
	2	20 c/s	Primus	984	19.680
	3	4 c/s	Fanta	480	1920
	4	6kg	Arachides filées	150	900
36.500					

Pour réception conforme

ZIYANDA D.

Responsable

au MISE EN PORT

TOTAL 36500

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de :

TRENTE SIX MILLE CINQ CENTI FRW